

Mairie de Saint-Lanne Tel 05 62 3170 43 <u>mairie.stlanne@orange.fr</u> Ouverture le mardi de 9h00 à 12h00

# PROCES-VERBAL SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 2 FÉVRIER 2022 A 19H30

En application des articles L.2121.7 et L.2122.8 du code général des collectivités territoriales s'est réuni le conseil municipal de la commune de SAINT-LANNE

Etaient présents les conseillers municipaux :

BAMFORTH John - CAPMARTIN Francis - CIBIN Corinne - MAURINO Philippe - PASCUAL Elisabeth - SANTACREU Sandrine

Etaient excusés: BITOUN Danièle (procuration à PASCUAL Elisabeth) - CAYROLLE Odile (procuration à SANTACREU Sandrine) - DETHIER Jean-Louis - FRANCOIS Bruno (procuration à SANTACREU Sandrine) - HASELDEN Rodrick (procuration à BAMFORTH John)

M. BAMFORTH John a été désigné en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Avant le début de la séance, Le Conseil Municipal respecte une minute de silence en mémoire de Jean-Pierre DEFAY, Maire de la Commune de 2008 à 2014, qui nous a quitté fin décembre des suites d'une longue maladie.

Lors du décès de Jean-Pierre, un hommage solennel a été diffusé dans chaque foyer et dans la presse.

Le Conseil assure Joëlle, son épouse et sa famille de son soutien dans cette douloureuse épreuve.

#### ORDRE DU JOUR:

- Durée d'amortissement des travaux du SDE 65 sur le poste Magenc
- SIAEP de Rivière Basse: Approbation du changement de siège du syndicat
- Autorisation du paiement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2022
- Demande de subvention FAR 2022 auprès du Conseil Départemental
- Questions diverses

### 1) Durée d'amortissement des travaux du SDE 65 sur le poste Magenc

Fin 2021, le SDE65 et son sous-traitant ont assuré la sécurisation du réseau au poste Magenc avec du fil torsadé et une partie enfouie (aux frais du demandeur, M. LANUX).

Les travaux sont payés et il convient de les amortir. Mme le Maire propose de les amortir en 1 an.

Elle propose aussi de délibérer pour neutraliser l'amortissement afin que cela n'ai aucun impact sur le budget pour la totalité de la dépense, à savoir 5 145,01 €.

Le Conseil accepte à l'unanimité.

### 2) SIAEP de la Rivière Basse: Approbation du changement de siège du syndicat

Le siège du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable est actuellement à la Mairie de Castelnau RB.

Or le secrétariat est assuré par la secrétaire de Mairie de Lascazères.

Pour des raisons pratiques, le Président souhaite transférer le siège à la mairie de Lascazères ce qui lui permettra de recevoir directement le courrier en Mairie de Lascazères.

Pour cela, il convient de modifier les statuts du SIAEP de la Rivière Basse.

Le comité syndical a accepté en réunion du 25 novembre et il revient à chaque commune membre de délibérer.

Le Conseil, à l'unanimité, se prononce favorablement pour le transfert du siège du SIAEP à Lascazères et sur la modification des statuts du SIAEP de la Rivière Basse.

Il autorise Mme le Maire à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la délibération.

## 3) Autorisation du paiement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2022

Le budget primitif 2022 ne sera soumis au vote qu'avant le 15 avril.

Afin de ne pas bloquer le paiement des factures d'investissement, Mme le Maire explique qu'il y a la possibilité de délibérer pour autoriser le paiement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des dépenses prévues au budget primitif 2021.

Le Conseil accepte à l'unanimité.

## 4) Demande de subvention FAR 2022 auprès du Conseil Départemental

La salle de réunion ne possède pas de volets ou rideaux occultants ce qui pose un problème de réverbération et d'usure des matériaux (vieillissement prématuré du tissu des chaises).

L'entreprise MOLONGUET propose un devis de 1 700 € HT pour la pose intérieure de rideaux occultants.

Cela limiterait le coût car il n'y aura pas besoin d'alimentation électrique.

Seul le Conseil Départemental peut financer ces travaux grâce au Fonds d'Aménagement Rural.

Le Conseil autorise Mme le Maire a déposer une demande de financement à hauteur de 70 % auprès du CD65 pour ces travaux nécessaires.

### 5) Questions diverses

- 1) Les services techniques communautaires ont taillé la haie du cimetière et repeint les bancs, la table de pique-nique et la poubelle au coeur du village. Nous les remercions.
- 2) Le CAUE et l'ADAC65 sont venus ce mardi pour étudier la possibilité d'aménager le coeur du village et le financement auquel nous pourrions prétendre. Ils reviendront vers nous au printemps afin de faire le point sur leurs propositions.
- 3) La réhabilitation du système campanaire, du parafoudre et des grilles anti-intrusion volatiles se terminera courant février.
- 4) Très prochainement, les habitants de Saint-Lanne et Castelnau auront accès aux déchetteries de Riscle et Plaisance (et ne pourront plus accéder à celle de Maubourguet). Cela a été rendu possible suite à notre demande et après accord et convention entre la Communauté de Communes Adour Madiran, le SICTOM Ouest du Gers et TRIGONE.

Les habitants seront prévenus dès que les formalités d'accès seront finalisées.

5) Un prestataire propose spontanément un devis pour l'épareuse à 70 € de l'heure HT.

L'entreprise BASCANS facture actuellement 65  $\in$  de l'heure HT.

Mme le Maire propose de continuer avec l'entreprise BASCANS dont le travail rendu est satisfaisant et tenant compte que la personne est autonome connaissant l'ensemble de la voirie communale. Le Conseil approuve.

- 6) Rappel : Les associations communales ont la possibilité de publier une page permanente sur le site internet communal ainsi que les manifestations ponctuelles. Il ne faut pas hésiter à renouveler régulièrement cette page pour faire « vivre » le site internet et faire connaître l'association.
- 7) Les élus souhaitent apporter leur soutien à Odile CAYROLLE, Conseillère Municipale, qui rencontre des problèmes de santé importants. Ils lui souhaitent un prompt rétablissement et espèrent la retrouver bientôt en pleine forme.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H52.

BAMFORTH	BITOUN	CAPMARTIN	CAYROLLE	CIBIN
John	Danièle	Francis	Odile	Corinne
John	Bumoro	11441415		
	Procuration à		Procuration à	
	PASCUAL		SANTACREU	
	Elisabeth		Sandrine	D ) G G T T / T
DETHIER	FRANCOIS	HASELDEN	MAURINO	PASCUAL
Jean-Louis	Bruno	Rodrick	Philippe	Elisabeth
Excusé	Procuration à SANTACREU Sandrine	Procuration à BAMFORTH John		
SANTACREU				
Sandrine				
			<u> </u>	

Sandrine SANTACREU, Maire.